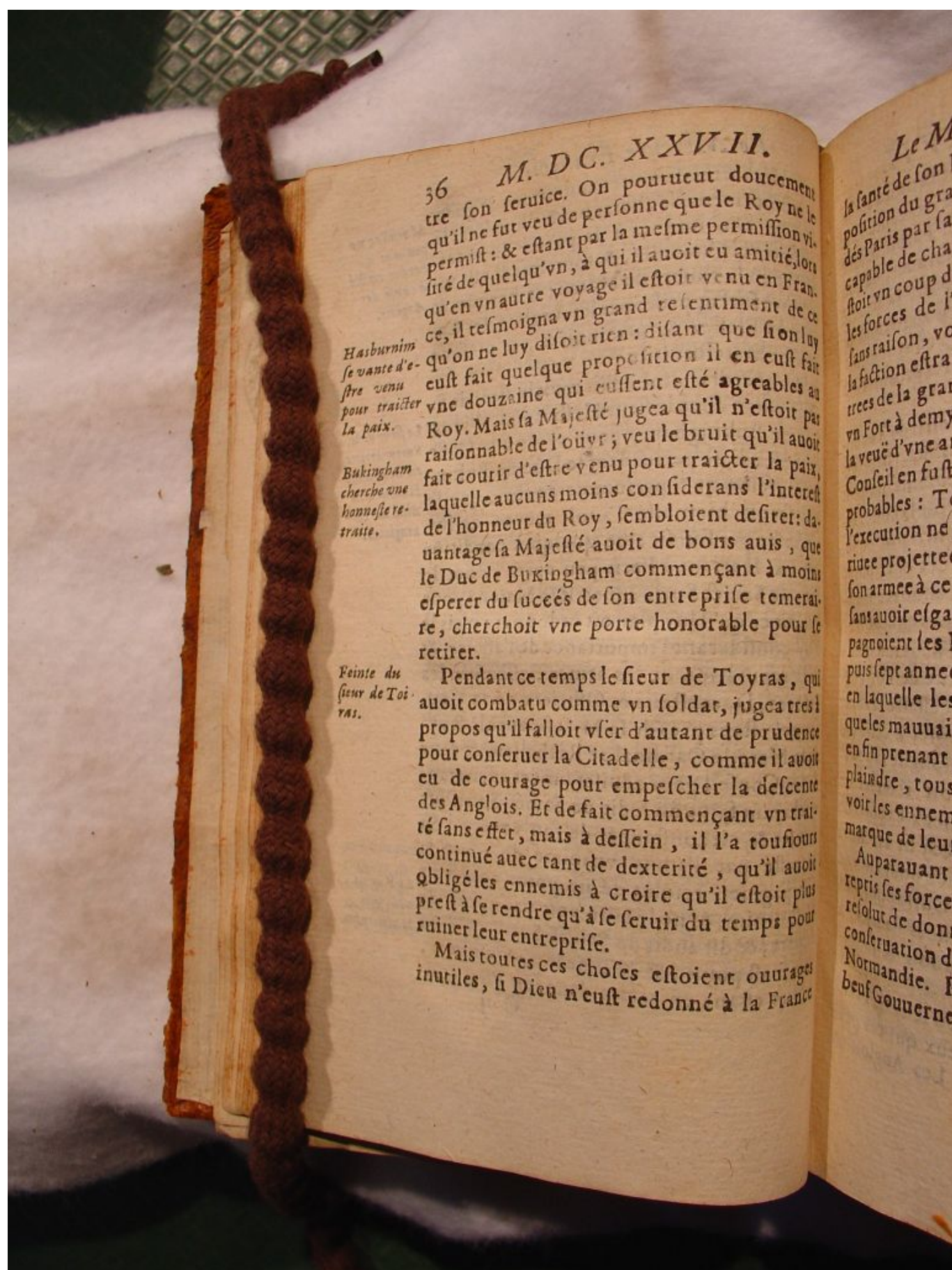


1627\_036.jpg



36 M. DC. XXVII.

*Hasburnim  
se vante d'e-  
stre venu  
pour traicter  
la paix.*

*Bukingham  
cherche une  
honneste re-  
traite.*

*Peinte du  
sieur de Toi-  
ras.*

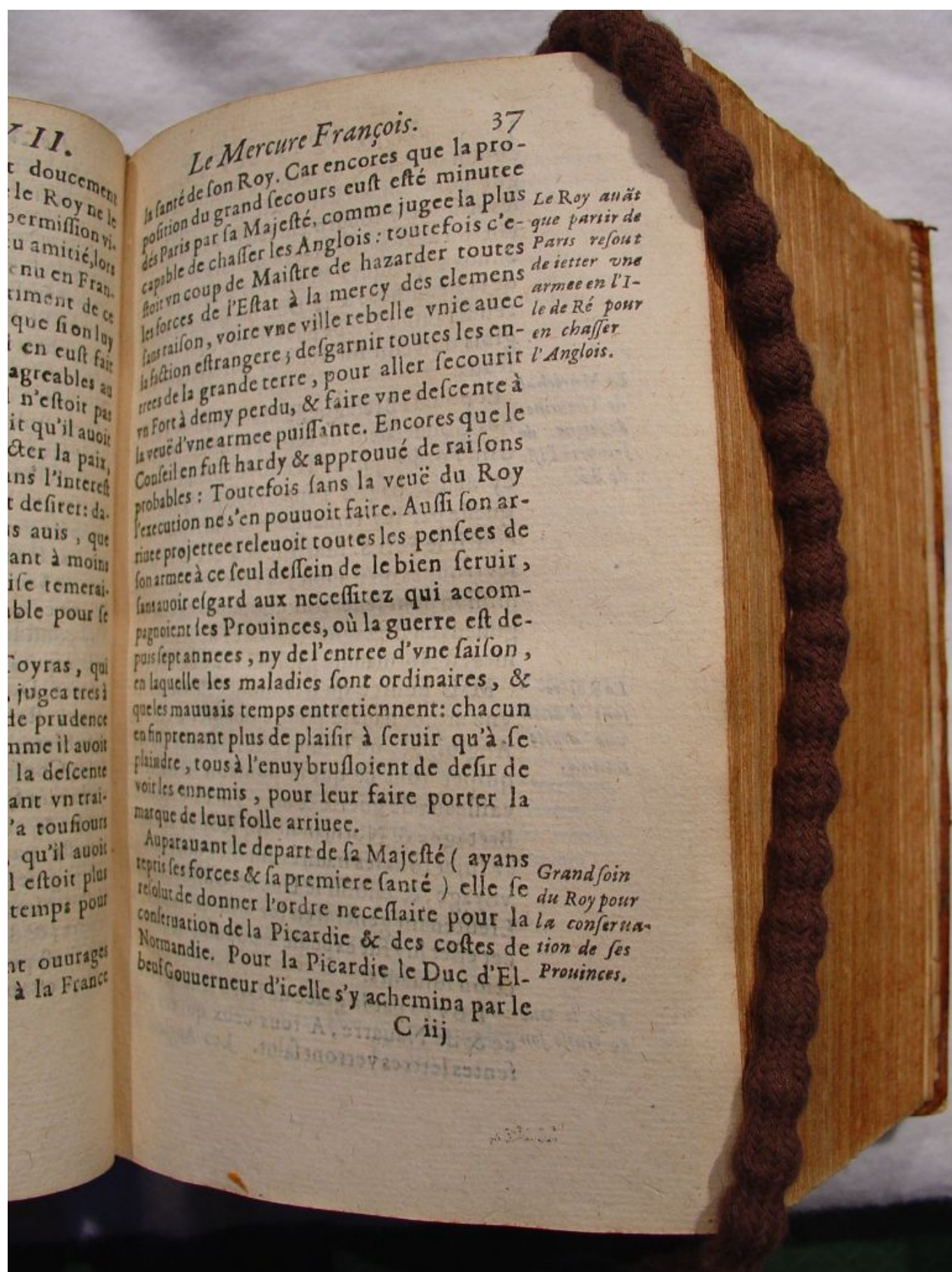
tre son seruice. On pourueut doucement  
qu'il ne fut veu de personne que le Roy ne le  
permist: & estant par la mesme permission vi-  
sité de quelqu'un, à qui il auoit eu amitié, lors  
qu'en vn autre voyage il estoit venu en Fran-  
ce, il tesmoigna vn grand resentiment de ce  
qu'on ne luy disoit rien: disant que sion luy  
eust fait quelque proposition il en eust fait  
vne douzaine qui eussent esté agreables au  
Roy. Mais sa Majesté jugea qu'il n'estoit pas  
raisonnable de l'oüir; veu le bruit qu'il auoit  
fait courir d'estre venu pour traicter la paix,  
laquelle aucuns moins considerans l'interest  
de l'honneur du Roy, sembloient desirer: da-  
uantage sa Majesté auoit de bons auis, que  
le Duc de Buckingham commençant à moins  
esperer du succès de son entreprise temeraie-  
re, cherchoit vne porte honorable pour se  
retirer.

Pendant ce temps le sieur de Toyras, qui  
auoit combatu comme vn soldat, jugea tres à  
propos qu'il falloit vser d'autant de prudence  
pour conseruer la Citadelle, comme il auoit  
eu de courage pour empescher la descente  
des Anglois. Et de fait commençant vn trai-  
té sans effet, mais à dessein, il l'a tousiours  
continué avec tant de dexterité, qu'il auoit  
obligé les ennemis à croire qu'il estoit plus  
prest à se rendre qu'à se seruir du temps pour  
ruiner leur entreprise.

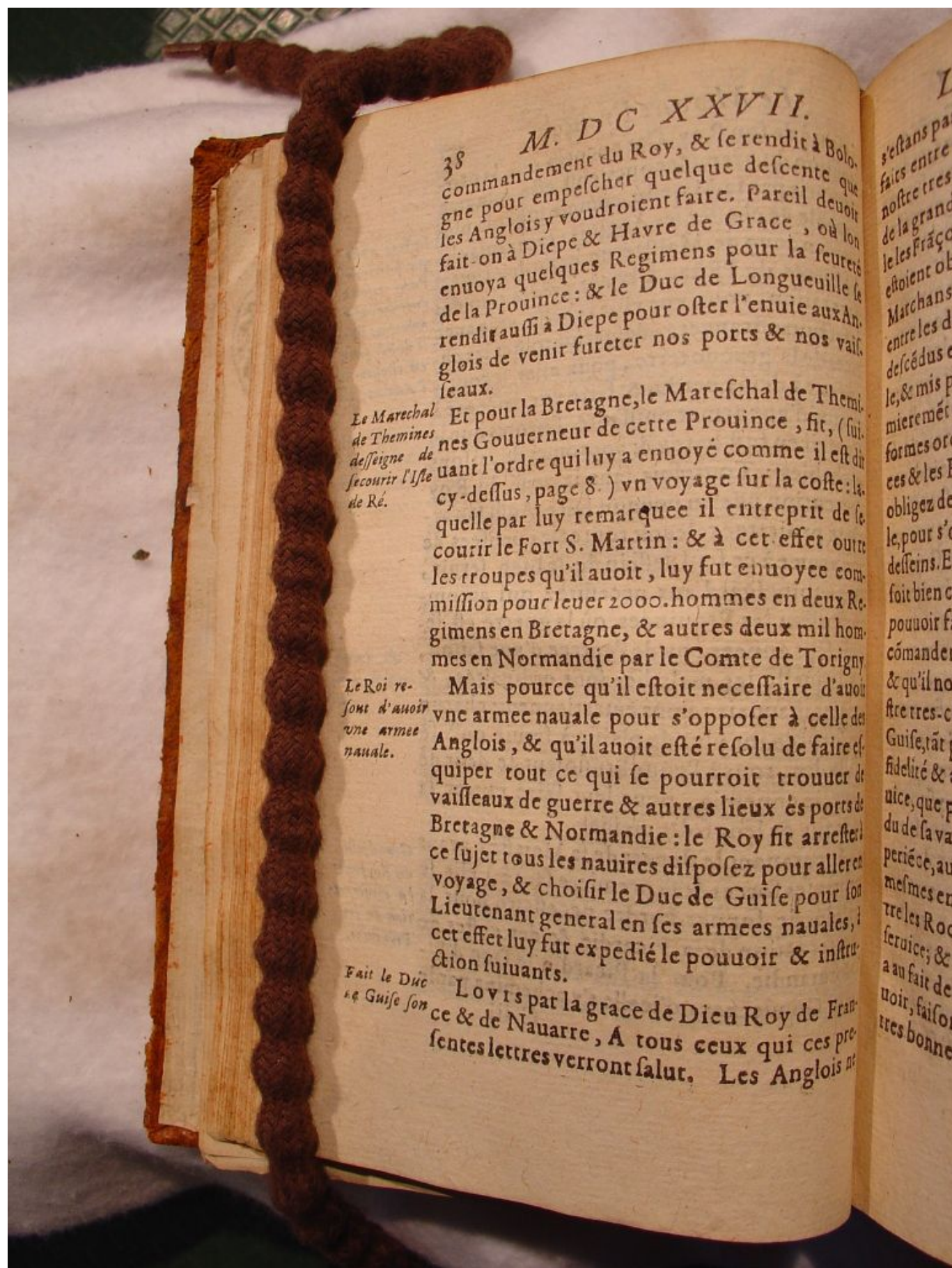
Mais toutes ces choses estoient ourages  
inutiles, si Dieu n'eust redonné à la France

Le M  
la santé de son  
position du gra  
des Paris par sa  
capable de cha  
estoit vn coup d  
les forces de l'  
sans raison, vo  
la faction estran  
tres de la gran  
vn Fort à demy  
la veuë d'une ar  
Conseil en fust  
probables: To  
l'exécution ne  
riuee projectee  
son armee à ce  
sans auoir esgar  
paignoient les  
puis sept anne  
en laquelle les  
que les mauuais  
en fin prenant  
plaindre, tous  
voir les ennem  
marque de leur  
Auparauant  
repris ses force  
resolue de donn  
conseruation d  
Normandie. P  
beuf Gouverne

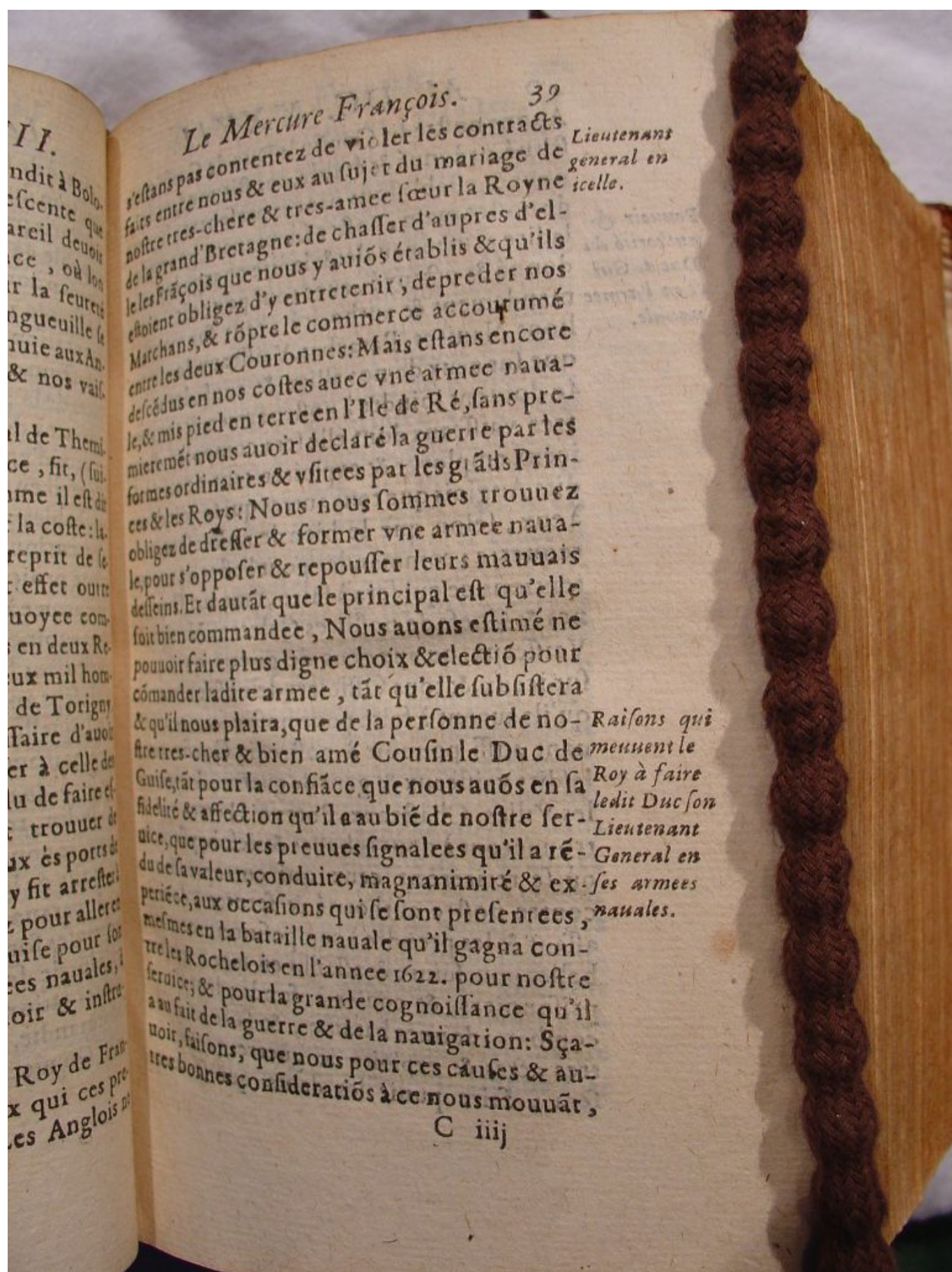
1627\_037.jpg



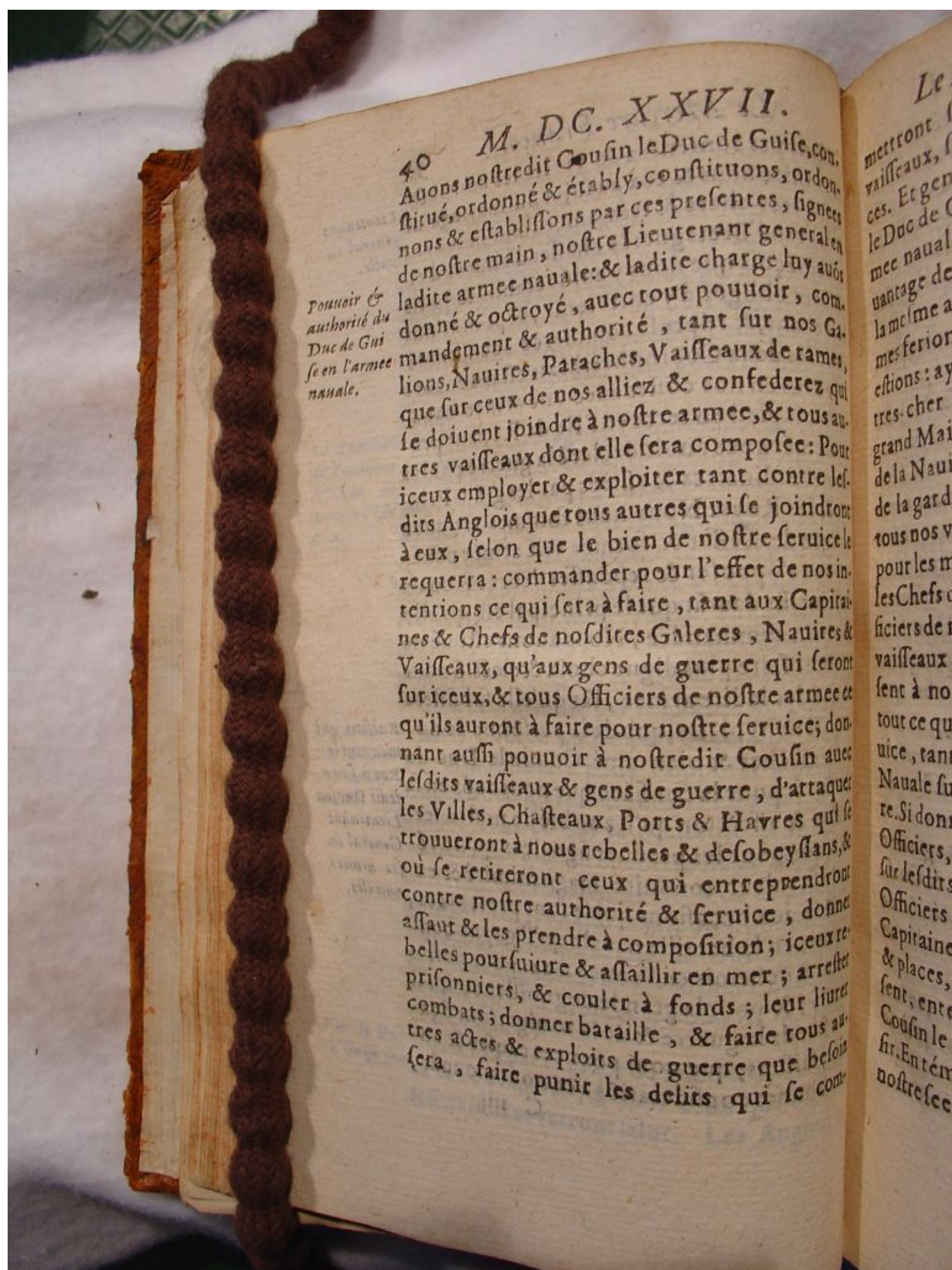
1627\_038.jpg



1627\_039.jpg



1627\_040.jpg

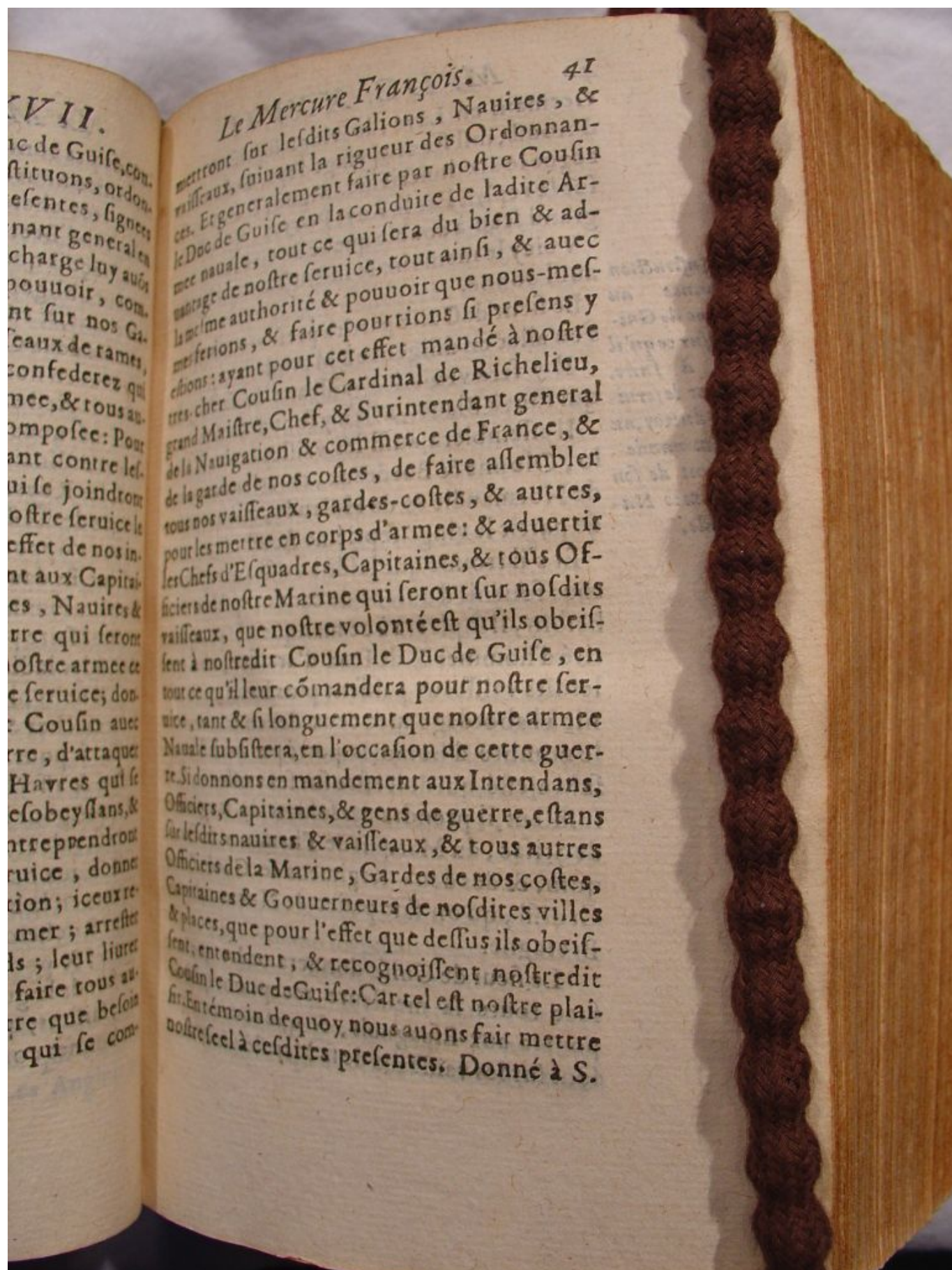


Pouvoir &  
autorité du  
Duc de Gui  
se en l'armée  
navale.

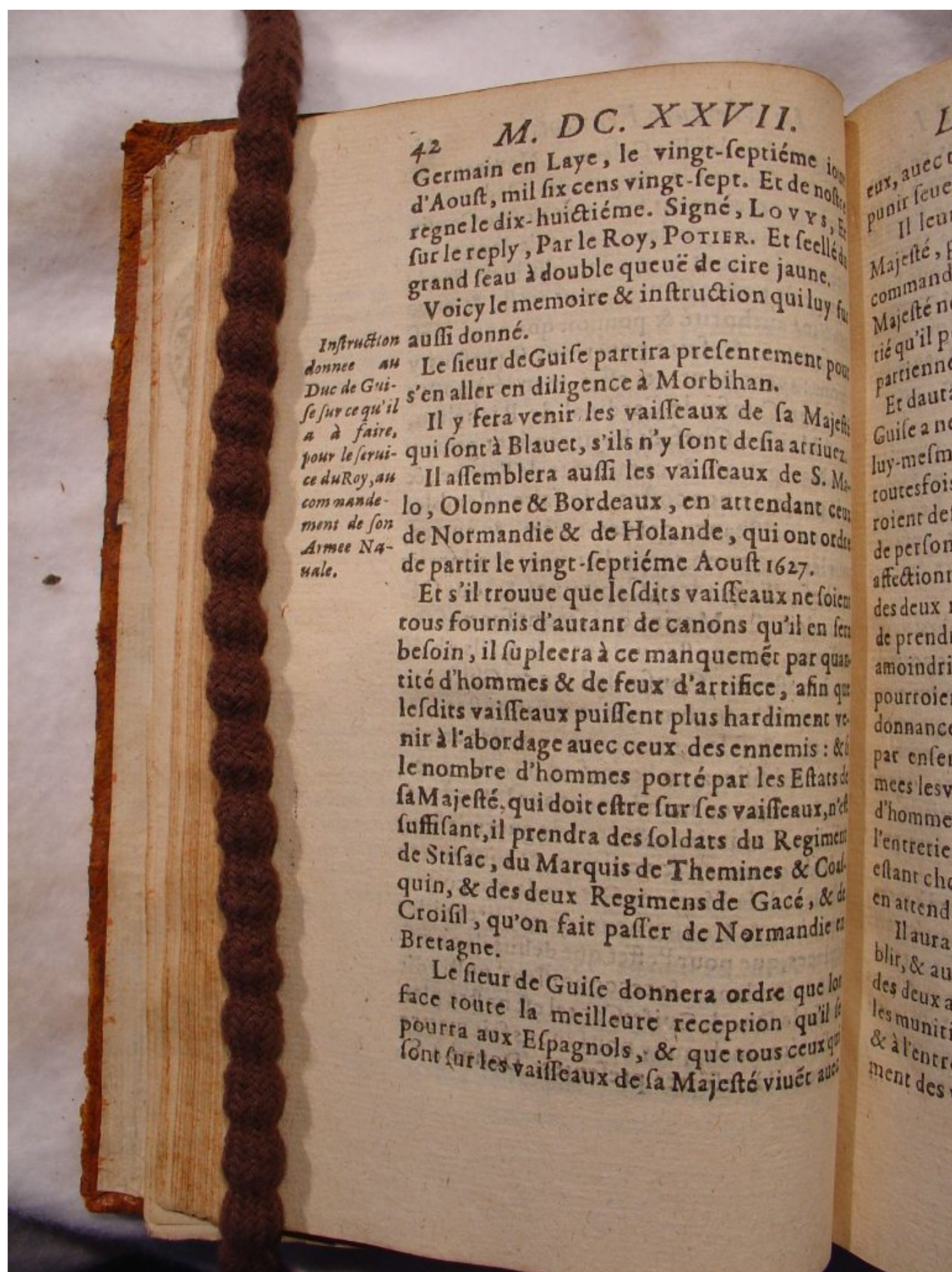
40 M. DC. XXVII.  
Auons nostredit Cousin le Duc de Guise, con-  
stitué, ordonné & établi, constituons, ordon-  
nons & establissions par ces presentes, signees  
de nostre main, nostre Lieutenant general en  
ladite armee navale: & ladite charge luy auons  
donné & octroyé, avec tout pouuoir, com-  
mandement & autorité, tant sur nos Ga-  
lions, Nauires, Paraches, Vaisseaux de rames,  
que sur ceux de nos alliez & confederez qui  
se doiuent joindre à nostre armee, & tous au-  
tres vaisseaux dont elle sera composee: Pour  
iceux employer & exploiter tant contre les-  
dits Anglois que tous autres qui se joindront  
à eux, selon que le bien de nostre seruice le  
requerra: commander pour l'effet de nos in-  
tentions ce qui sera à faire, tant aux Capitai-  
nes & Chefs de nosdites Galeres, Nauires &  
Vaisseaux, qu'aux gens de guerre qui seront  
sur iceux, & tous Officiers de nostre armee  
qu'ils auront à faire pour nostre seruice; don-  
nant aussi pouuoir à nostredit Cousin avec  
lesdits vaisseaux & gens de guerre, d'attaquer  
les Villes, Chasteaux, Ports & Havres qui se  
trouueront à nous rebelles & desobeyssans, &  
où se retireront ceux qui entreprendront  
contre nostre autorité & seruice, donner  
assaut & les prendre à composition; iceux re-  
belles poursuiure & assaillir en mer; arrester  
prisonniers, & couler à fonds; leur liurer  
combats; donner bataille, & faire tous au-  
tres actes & exploits de guerre que besoin  
sera, faire punir les delits qui se com-

Le  
mettront  
vaisseaux,  
ces. Et gen  
le Duc de  
mee navale  
uantage de  
la meisme  
mes ferion  
estions: ay  
tres-cher  
grand Mai  
de la Navi  
de la garde  
tous nos v  
pour les m  
les Chefs d  
ficiers de n  
vaisseaux,  
sent à nos  
tout ce qu  
uice, tant  
Navale su  
re. Si donn  
Officiers,  
sur lesdits  
Officiers  
Capitaine  
& places,  
sent, ente  
Cousin le  
fir. En tém  
nostre scel

1627\_041.jpg



1627\_042.jpg



42 M. DC. XXVII.

Germain en Laye, le vingt-septième jour  
d'Aoust, mil six cens vingt-sept. Et de nostre  
regne le dix-huictième. Signé, LOYs, Et  
sur le reply, Par le Roy, POTIER. Et scellé de  
grand seau à double queue de cire jaune.

Voicy le memoire & instruction qui luy fut

Instruction aussi donné.

donnée au Le sieur de Guise partira presentement pour  
Duc de Guise s'en aller en diligence à Morbihan.

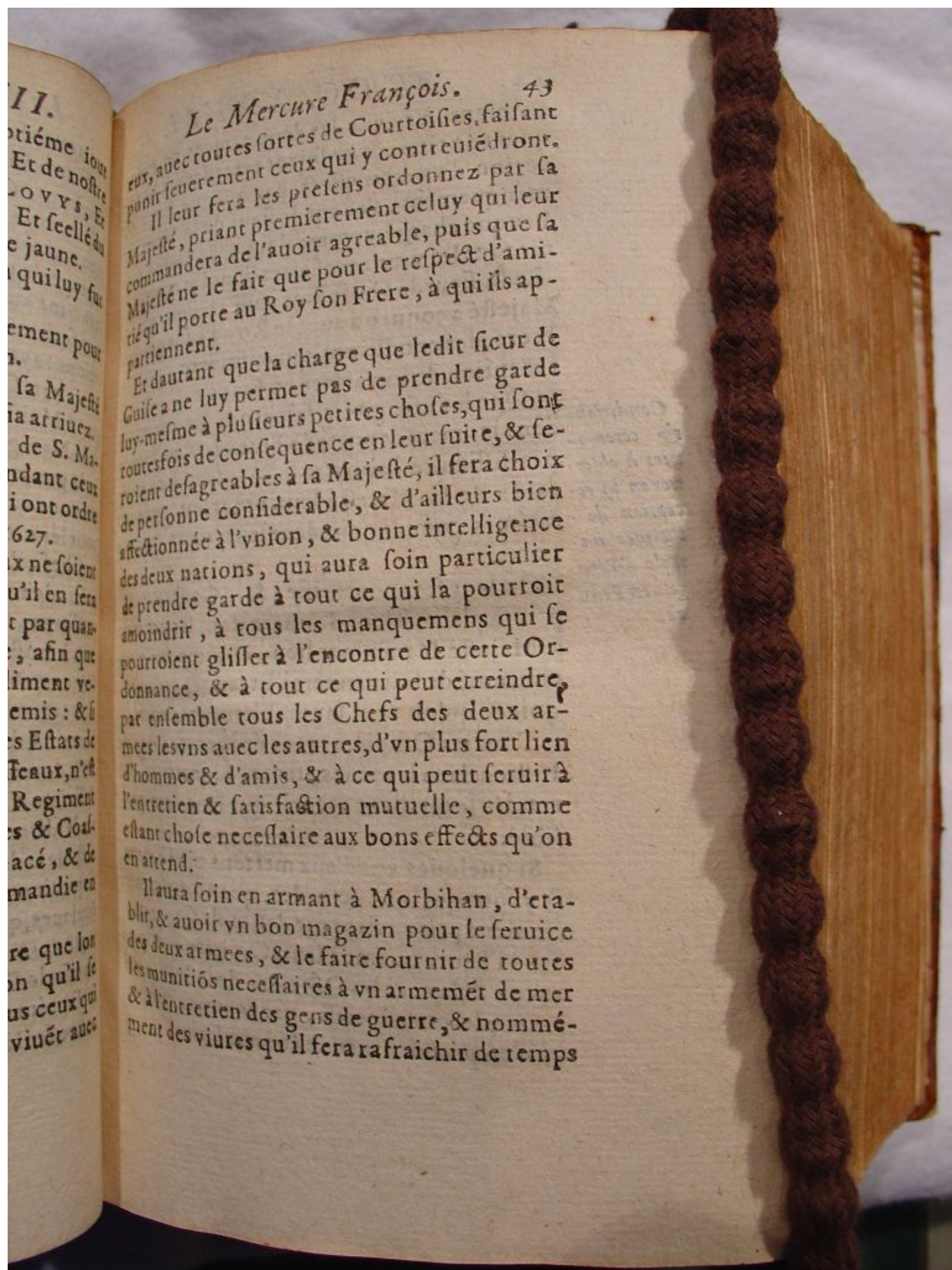
se sur ce qu'il Il y fera venir les vaisseaux de sa Majesté  
a à faire, qui sont à Blauet, s'ils n'y sont desia arriuez.

pour le service du Roy, au Il assemblera aussi les vaisseaux de S. Ma-  
comman- lo, Olonne & Bordeaux, en attendant ceux  
dement de son de Normandie & de Holande, qui ont ordre  
Armée Na- de partir le vingt-septième Aoust 1627.

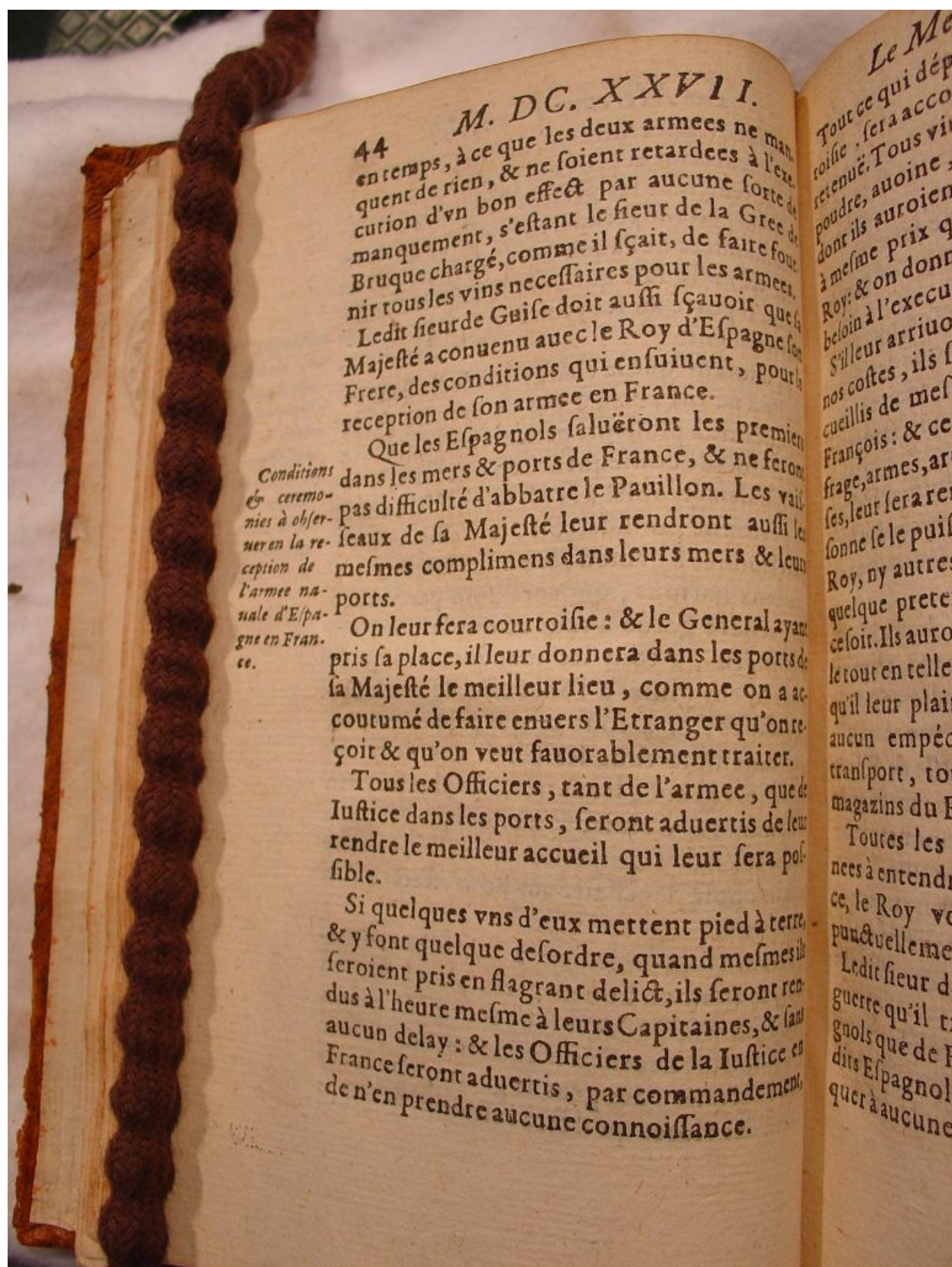
Et s'il trouue que lesdits vaisseaux ne soient  
tous fournis d'autant de canons qu'il en sera  
besoin, il supleera à ce manquement par quan-  
tité d'hommes & de feux d'artifice, afin que  
lesdits vaisseaux puissent plus hardiment ve-  
nir à l'abordage avec ceux des ennemis : & si  
le nombre d'hommes porté par les Estats de  
sa Majesté, qui doit estre sur les vaisseaux, n'est  
suffisant, il prendra des soldats du Regiment  
de Stifac, du Marquis de Themines & Co-  
quin, & des deux Regimens de Gacé, & de  
Croisil, qu'on fait passer de Normandie en  
Bretagne.

Le sieur de Guise donnera ordre que l'on  
face toute la meilleure reception qu'il se  
pourra aux Espagnols, & que tous ceux qui  
sont sur les vaisseaux de sa Majesté viuent avec

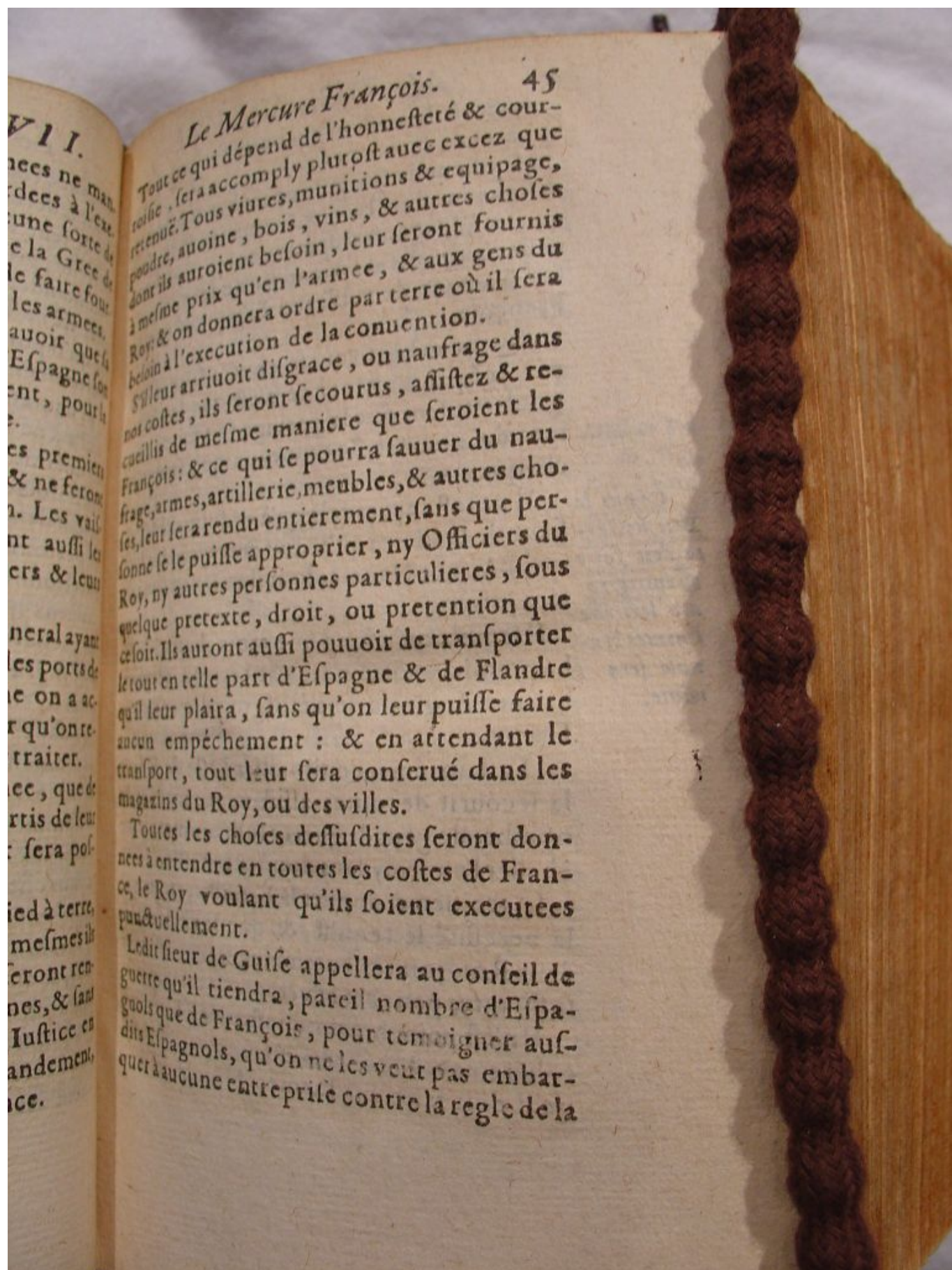
1627\_043.jpg



1627\_044.jpg



1627\_045.jpg



**Image issue du site [mercurefrancois.ehess.fr](http://mercurefrancois.ehess.fr) - Cliché (c) Cécile Soudan**